

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 janvier 2020

---

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

## AMENDEMENT

N ° 288

présenté par  
M. Cinieri

-----

### ARTICLE 49

À la première phrase de l'alinéa 4, supprimer le mot :  
« universelle ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Par soucis de sincérité, cette réforme prévoyant déjà de nombreuses exceptions, il convient de supprimer le mot « universelle ».